

Le vote de grève : un outil essentiel aux négos

Le 9 mai, pendant une réunion extraordinaire, le conseil d'administration de l'AEFO s'est prononcé, à l'unanimité, en faveur d'un vote de grève provinciale. C'est une décision importante qui orientera les négociations entre l'AEFO, le gouvernement, et le Conseil des associations d'employeurs (CAE).

Un vote de grève, c'est un outil essentiel pour les Négos 2014. Ça ne veut pas dire que l'AEFO a l'intention de déclencher la grève le lendemain du vote, ça ne veut pas dire que la grève est une chose certaine et ça ne veut pas dire la fin des négociations avec le gouvernement et le CAE. C'est tout simplement un outil important, qui fait partie du processus de négociation. Et c'est pour donner un message collectif et puissant au gouvernement et au Conseil d'associations des employeurs.

Pour l'AEFO, c'est très clair : les membres de l'AEFO en ont assez des retranchements aux conditions de travail; la charge de travail des enseignantes et des enseignants franco-ontariens est assez lourde comme ça; on a assez donné. On exige une négociation qui tient compte de la réalité de l'enseignement d'aujourd'hui.

Le vote de grève aura lieu du 2 au 4 juin 2015, par voie électronique. Avant de voter, renseignez-vous. Vous trouverez des réponses à vos questions aux rencontres d'information sur le vote de grève (voir l'horaire au verso) et sur le site Web de l'AEFO dans la section réservée aux membres au www.aefo.on.ca. Cliquez sur Accès des membres et connectez-vous.

Le moment où nous irons voter, rappelons-nous pourquoi il est si important de voter OUI. Voter OUI, c'est dire au gouvernement et aux conseils scolaires : cessez d'attaquer nos conditions de travail. Voter oui, c'est nécessaire.

Le président,

Carol Jolin

Campagne sur les réseaux sociaux : « Voter OUI, c'est... »

Nous vous invitons à compléter, par l'entremise du #VoterOuiAEFO la phrase suivante : « Voter OUI, c'est... »



DU 2 AU 4 JUIN 2015

Le vote de grève se fera en ligne*, du 2 au 4 juin.
Vous recevrez l'information nécessaire par courriel.

Votre voix, c'est votre courriel personnel. Assurez-vous d'avoir fourni votre courriel personnel. Pour vous en assurer, consultez le www.aefo.on.ca, sous Accès des membres/Mon profil.

*Les membres peuvent aussi voter par téléphone.



Quels sont mes droits?

Je vais être en congé de maladie pour une intervention chirurgicale. Ma direction m'a demandé si je pouvais tout de même aider à la préparation des bulletins pendant mon congé. Je ne sais pas quoi lui répondre.

Un congé de maladie est un arrêt de travail... pour cause de maladie. Les congés de maladie sont un droit qui est clairement garanti par votre convention collective. Vous n'avez pas à négocier ce droit ou les conditions de ce droit avec votre superviseuse ou votre superviseur. Vous n'avez pas à travailler pendant un arrêt de travail pour cause de maladie.

Votre seule responsabilité est de signaler votre absence auprès de la personne désignée par votre employeur et selon le protocole mis en place par votre employeur. Votre convention collective précise également dans quelles circonstances et dans quels délais vous devez soumettre un certificat médical suivant un congé de maladie.

Votre employeur ne peut donc pas exercer sur vous des pressions pour vous obliger à travailler quand vous êtes en congé de travail, ou pour vous obliger à vous présenter au travail quand vous êtes malade. Veuillez communiquer immédiatement avec votre unité si cela devait se produire.

Cela étant dit, comme vous connaissez la date du début de votre congé, vous pouvez remettre à la direction des consignes et des directives pour compléter les bulletins. Il s'agit d'une situation exceptionnelle : la plupart du temps, les congés de maladie ne sont pas prévus, ils surviennent tout simplement.

#VoterOuiAEFO

Horaire des rencontres d'information

Les rencontres d'information sur le vote de grève s'adressent aux membres de l'AEFO seulement, et seuls les membres de l'AEFO peuvent y assister. Veuillez apporter une pièce d'identité.

19 mai 2015

Ottawa Est	
Salle des Chevaliers de Colomb 260, ch. McArthur, Vanier	
Première rencontre	
Inscription : 15 h 15	Rencontre : 16 h 00
Deuxième rencontre	
Inscription : 18 h 30	Rencontre : 19 h 15
Toronto Est	
Hôtel Sheraton Parkway North 600, route provinciale 7, Richmond Hill (angle des autoroutes 404 et 407)	
Inscription : 18 h 00	Rencontre : 18 h 30

20 mai 2015

Sudbury	
Hôtel Radisson, salle Palladium 85, ch. Ste Anne, Sudbury	
Inscription : 18 h 00	Rencontre : 18 h 30
London	
Brookside Banquet Centre 99, rue Brookside, London	
Inscription : 18 h 00	Rencontre : 18 h 30

21 mai 2015

Hawkesbury	
Complexe sportif Robert Hartley 425 boul. Cartier, Hawkesbury	
Inscription : 18 h 00	Rencontre : 19 h 00
Windsor	
Giovanni Caboto Club 2575, rue Parent, Windsor	
Inscription : 18 h 00	Rencontre : 18 h 30
North Bay	
Best Western Lakeshore 700, prom. Lakeshore, North Bay	
Inscription : 17 h 30	Rencontre : 18 h 00

25 mai 2015

Ottawa Ouest	
Brookstreet Hotel 525, prom. Legget, Kanata	
Inscription : 18 h 15	Rencontre : 19 h 00

Mississauga	
Mississauga Grand Banquet Hall and Events Centre 35, ch. Brunel, Mississauga	
Inscription : 18 h 00	Rencontre : 18 h 30
Timmins	
Timmins Inn and Suites, salle Ballroom 1800, prom. Riverside, Timmins	
Inscription : 18 h 00	Rencontre : 18 h 30

26 mai 2015

Kapuskasing	
Centre régional de loisirs culturels de Kapuskasing, salle L. J. Fortin Sud 7, av. Aurora, Kapuskasing	
Inscription : 18 h 00	Rencontre : 18 h 30
Stoney Creek	
Grand Olympia Hospitality and Convention Centre 660, rue Barton, Stoney Creek	
Inscription : 18 h 00	Rencontre : 18 h 30
Rockland	
Académie internationale de Hockey 8720, ch. de comté 17, Rockland	
Inscription : 18 h 00	Rencontre : 19 h 00

27 mai 2015

Kingston	
Days Inn, Banquet and Conference Centre 33, rue Benson, Kingston	
Inscription : 18 h 00	Rencontre : 18 h 30
Barrie	
Centre récréatif Allandale (2 ^e étage) 190, prom. Bayview, Barrie	
Inscription : 18 h 00	Rencontre : 18 h 30
Thunder Bay	
Valhalla Inn, Salle Viking 1, ch. Valhalla Inn, Thunder Bay	
Inscription : 18 h 00	Rencontre : 18 h 30

28 mai 2015

« Town Hall » téléphonique	
Par téléphone.	19 h 00
Détails à venir.	



*Pour dire au gouvernement et
aux conseils scolaires :*

1. Ma charge de travail est assez lourde. N'essayez pas d'en rajouter.
 2. Cessez d'attaquer mes conditions de travail.
 3. Laissez-moi enseigner. Sortez la bureaucratie de ma salle de classe.
 4. Mon temps de préparation est déjà insuffisant. N'essayez pas de le raccourcir.
 5. Vous avez déjà gelé mon salaire. J'ai fait ma part pour l'économie de l'Ontario.
 6. Je ne veux pas subir un épuisement professionnel.
 7. Je fais de la suppléance. Je veux des pratiques d'embauche justes et équitables.
- Parce que c'est :*
8. Un outil pour obtenir une meilleure entente.
 9. Pour le mieux-être du personnel enseignant et le bien-être des élèves.
 10. Donner une position de force à l'AEFO, à la table de négociation.

**Voter OUI,
c'est**

nécessaire!

AIMEZ NOTRE PAGE

f facebook.com/aefo.on.ca

f facebook.com/aefojin

SUIVEZ-NOUS SUR

🐦 [twitter.com/@aefo_on_ca](https://twitter.com/aefo_on_ca)

🐦 [twitter.com/@aefojpresidence](https://twitter.com/aefojpresidence)

🌐 linkedin.com/company/aefo

DÈS AUJOURD'HUI.

#VoterOuiAEFO

En Bref numéro 691 / Tirage : 1 700 / ISSN 0714-5578



Association des enseignantes et
des enseignants franco-ontariens

290, rue Dupuis, 4^e étage,
Ottawa (Ontario) K1L 1B5



613 244-2336 ou 1 800 267-4217
613 563-7718 ou 1 888 609-7718

aefo@aefo.on.ca
aefo.on.ca